

Vente annuelle d'arbres

## EMBELLISSEZ LA VILLE EN ACHETANT DES ARBRES À PRIX RÉDUIT

Pour diffusion immédiate

**Saint-Hyacinthe, le 26 mars 2025** – Du 1<sup>er</sup> au 30 avril, la Ville de Saint-Hyacinthe déploiera sa campagne annuelle de vente d'arbres qui permettra aux propriétaires d'acquérir un arbre de calibre intéressant pour seulement 25 \$.

Cette année, les trois essences proposées sont :

- Chicot du Canada 'Espresso' (*Gymnocladus dioicus* 'Espresso'),
- Mélèze laricin (*Larix laricina*),
- Pommier 'Liberty' (*Malus domestica* 'Liberty').

Les caractéristiques détaillées des arbres proposés sont accessibles sur le site Internet de la Ville au [st-hyacinthe.ca/distribution-arbres](http://st-hyacinthe.ca/distribution-arbres). Les propriétaires occupants qui auront fait l'acquisition d'un arbre pour enjoliver leur terrain résidentiel contribueront en même temps à accroître les espaces verts sur le territoire et, ainsi, à réduire les îlots de chaleur.



### Comment se procurer un arbre ?

La vente d'arbres débutera le mardi 1<sup>er</sup> avril à 10 h, en personne et en ligne, et prendra fin le mercredi 30 avril ou jusqu'à ce que les quantités soient épuisées. L'acquisition pourra se faire par le propriétaire occupant seulement. Un seul achat sera permis par adresse de résidence. Toutes les ventes seront finales et non remboursables.

Les arbres achetés devront être récupérés le samedi 10 mai, entre 7 h et 13 h, au stade L.-P.-Gaucher (900, rue Turcot). Les arbres non récupérés deviendront la propriété de la Ville qui les plantera sur le territoire.

### Vente en ligne

La [vente en ligne](#) est le moyen le plus simple de se procurer un arbre. Le site transactionnel sera accessible dès le mardi 1<sup>er</sup> avril à 10 h. Il sera possible d'y accéder à partir de la page d'accueil du site Internet de la Ville. Le paiement des achats en ligne se fera uniquement par carte de crédit.



## Vente en personne

Les propriétaires pourront aussi se présenter à l'un des trois points de vente pour procéder à l'achat de leur arbre. Pour la vente en personne, le paiement par chèque, par carte de débit ou en argent comptant sera accepté.

### Points de vente (dès le mardi 1<sup>er</sup> avril 2025 à 10 h)

Lieu	Heures d'ouverture
<a href="#">En ligne</a>	En tout temps
<b>Hôtel de ville</b> 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville	Lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h Vendredi : de 8 h 30 à 13 h
<b>Édifice René-Richer</b> 955, rue Morison	Lundi au jeudi : de 8 h à 17 h Vendredi : de 8 h à 13 h
<b>Édifice Gaétan-Bruneau</b> 1000, rue Lemire	Lundi au jeudi : de 8 h à 16 h 30 Vendredi : de 8 h à 13 h

## Un geste pour tous

En plus d'embellir la propriété et d'en augmenter la valeur, les arbres génèrent moins d'entretien que le gazon ou les vivaces, tout en diversifiant la flore et la faune. Ils protègent des vents, font de l'ombre en été et améliorent la qualité de l'air.

Planter un arbre est un geste personnel qui offre des bienfaits collectifs. En effet, en disposant la bonne essence au bon endroit, chacun peut contribuer à augmenter la fraîcheur et la beauté des quartiers, à créer des zones de biodiversité pour les pollinisateurs et les oiseaux, et à gérer l'espace urbain de manière écologique.

Cette vente annuelle vise exclusivement les arbres pour se concentrer sur l'objectif d'augmenter le couvert végétal maskoutain et d'accroître le développement de la foresterie urbaine. Depuis la première édition de la vente en 2009, ce sont 5650 arbres qui ont été distribués afin de les planter sur le territoire.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne  
450 778.8300